



03/12/2020 - 04/12/2020

La facilitation de groupe ou : comment concevoir et animer des ateliers de travail -
EN PARTENARIAT avec le CAUE 54



LE CONTEXTE

Dans un contexte de plus en plus favorable aux démarches participatives, cette formation est proposée par le CAUE de Meurthe-et-Moselle à tous les acteurs du cadre bâti et de l'aménagement.

La facilitation est une approche agile qui permet d'aider un groupe de personnes à échanger de manière efficace et de construire ensemble en utilisant les savoirs de chacun. Conduire ce processus demande surtout une posture spécifique – la posture facilitatrice – qui s'apprend.

RÉSUMÉ COURT

Cette formation offre de solides connaissances sur la facilitation et sa mise en place pratique. Cela inclut des savoirs sur la posture du facilitateur, de comprendre comment analyser le contexte dans lequel il faut opérer et puis comment utiliser les outils appropriés. Pour finir la formation permet aux participants d'obtenir un regard riche d'enseignements sur leur pratique en facilitation par les autres stagiaires et par le formateur.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Etre capable de

positionner la facilitation dans l'éventail des méthodes participatives
comprendre sa propre façon de fonctionner en situation de groupe
pratiquer une façon essentielle de communiquer

Connaître

les 4 fonctions du facilitateur
les outils de la facilitation
un modèle pratique pour concevoir ateliers et réunions

Savoir

mettre en œuvre le « savoir-être » d'un facilitateur en travaillant avec le groupe
analyser le contexte avant de faciliter une réunion ou un atelier
se positionner par rapport aux clients et au groupe
à quel moment utiliser tel ou tel outil
intégrer le contenu de la formation dans sa pratique

PUBLICS CONCERNÉS

Responsables de projet ou managers dans les métiers du cadre bâti et de l'aménagement : architectes, maîtres d'ouvrage, personnel des collectivités, bureaux d'études, paysagistes, maîtres d'oeuvre.



03/12/2020 - 04/12/2020

La facilitation de groupe ou : comment concevoir et animer des ateliers de travail -
EN PARTENARIAT avec le CAUE 54



PRÉ-REQUIS

Etre architecte, paysagiste, ingénieur ou technicien du bâtiment, maître d'ouvrage, personnel des collectivités avec une expérience en bâtiment ou aménagement.

PÉDAGOGIE

2 journées avec alternance d'apports théoriques sous forme d'exposés et des exercices d'application et de validation par des mises en situation, des jeux de rôles, des réflexions collectives à partir de cas concrets. .

VALIDATION DE LA FORMATION

Emargement par demi journée - Attestations de présence et de fin de formation.

PROGRAMME

Accueil, brise-glace, attentes, définition de la facilitation

Qu'est-ce qu'un facilitateur. Un regard sur le manuel de la formation.

Le savoir être, les qualités du facilitateur

La congruence : être connecté à soi-même et à la situation (aux autres). Compréhension empathique et croyance dans la coopération de l'autre.

La communication du facilitateur

La communication non-violente. La communication congruente.

Le savoir être du facilitateur

Le regard positif inconditionnel. Inviter et tolérer l'inconnu. Debriefing et prise en considération des aspects de la première rencontre avec le commanditaire.

Comment analyser et aborder la situation

A partir de l'exercice de la veille analyser les éléments à mettre en place dans la phase initiale de conception d'un atelier de travail ou d'une réunion.

Un modèle pour concevoir

Présentation interactive pour la création d'un modèle de conception d'atelier.



03/12/2020 - 04/12/2020

La facilitation de groupe ou : comment concevoir et animer des ateliers de travail -
EN PARTENARIAT avec le CAUE 54



La boîte à outils

Le brainstorming. Le dialogue facilité : introduction au dialogue facilité, simulation d'un dialogue Les outils de la dernière phase d'un atelier : le gradient d'accord, les plans d'action participatifs

Intégration de l'apprentissage

Résumé participatif. Réflexion individuelle sur les éléments à utiliser dans la pratique professionnelle Partage.

Feedback et évaluation

INTERVENANTS

York VON KORFF, docteur en science politique, facilitateur certifié, médiateur

Véronique GALMICHE ou Nadège HUSSON, Classe 4, modératrice

ORGANISME DE FORMATION

CLASSE 4 - 12 grande rue, 55140 BUREY-LA-CÔTE

"déclaration d'activité enregistrée sous le n° 41 55 00330 55 auprès du préfet de région lorraine".

Organisme référencé au DATA DOCK - Siret : 493 114 375 00014 - APE : 8559 A

CONTACT

Inscriptions jusqu'au 20/11/20 - Véronique Galmiche, dirigeante associée | 03 29 90 86 00 |
vega.architecte@free.fr

DATE(S) FORMATION

jeudi 3 décembre 2020 - vendredi 4 décembre 2020

DURÉE DE LA FORMATION ET HORAIRES

2 journées de 7 heures, soit 14 heures | De 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30

LIEU DE LA FORMATION

Conseil Départemental 54 - esplanade Jacques Baudot - rue du Sergent Blandan 54000 NANCY. Les salles sont accessibles aux PMR.



03/12/2020 - 04/12/2020

La facilitation de groupe ou : comment concevoir et animer des ateliers de travail -
EN PARTENARIAT avec le CAUE 54



COÛT DE LA FORMATION

Le coût pédagogique de la formation s'élève à 700 € (Net de taxe) *

* Repas non compris



03/12/2020 - 04/12/2020

La facilitation de groupe ou : comment concevoir et animer des ateliers de travail - EN PARTENARIAT avec le CAUE 54



FICHE D'INSCRIPTION

ORGANISME

Raison sociale :

Adresse complète :

Téléphone :

Activité :

N° siret :

Organisme collecteur ou paritaire agréé :

(fond d'assurance formation)

Courriel :

Effectifs :

Code NAF :

PARTICIPANT

Civilité :

Nom :

Qualification :

Courriel au sein de l'organisme :

Régime alimentaire spécifique :

Niveau de connaissances par rapport à la thématique traitée sur une échelle de 1 (aucun) à 10 (expert) :

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
---	---	---	---	---	---	---	---	---	----

Coût pédagogique	700 €
Repas jour 1	20 €
Repas jour 2	20 €
Total	740 €

Je m'inscris à la formation "La facilitation de groupe ou : comment concevoir et animer des ateliers de travail - EN PARTENARIAT avec le CAUE 54" (jeudi 3 décembre 2020, vendredi 4 décembre 2020) et je joins un chèque de 740 € net de taxe à l'inscription.

j'accepte de recevoir des informations concernant les formations de Classe 4

Bon pour accord, à le Signature et cachet :

Un contrat de formation sera établi après inscription et versement du montant de la formation.

Annulation de l'inscription Toute modification ou annulation de l'inscription devra être formulée par écrit au plus tard 2 semaines avant le début de la formation. Toute annulation intervenant moins de 15 jours avant le début de la formation sera facturée d'un montant forfaitaire de 30% du coût total de la formation. Par ailleurs, tout stage commencé est dû dans son intégralité. En cas de dédit par l'employeur consécutif à un cas de force majeure justifié, CLASSE 4 se réserve le droit de facturer 50% du montant total de la formation à titre d'indemnité forfaitaire.

